

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 96 (1960)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

396
Dieu Humanité Patrie

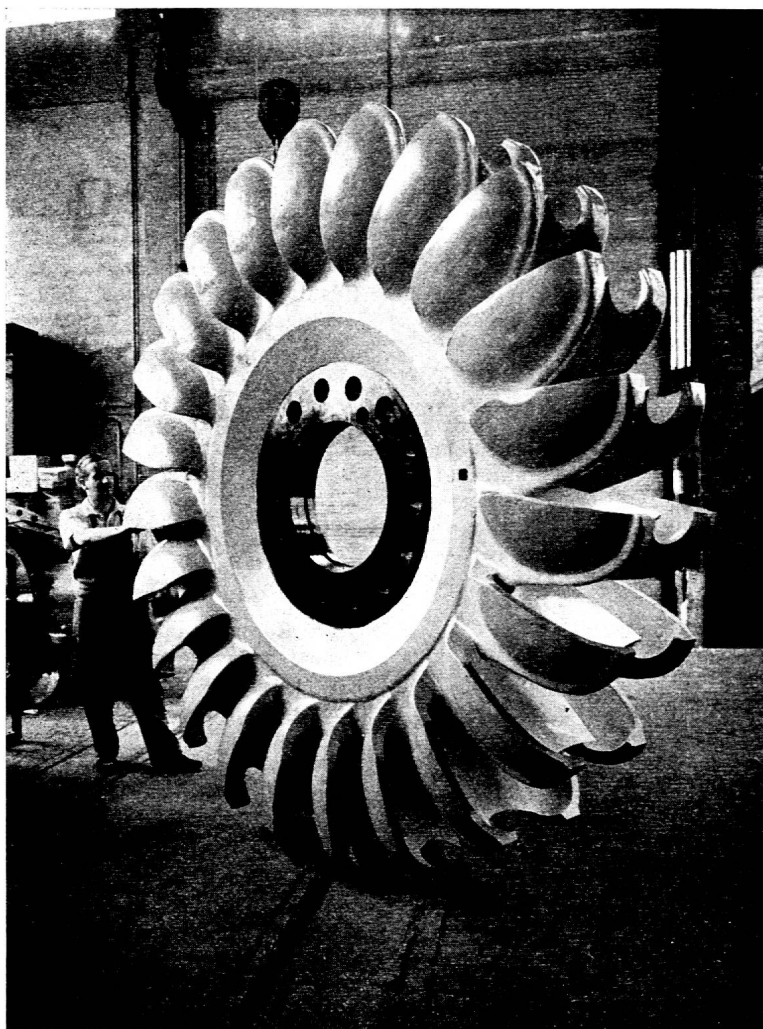
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

INDUSTRIE SUISSE



Roue d'une des deux turbines Pelton verticales de 88 000 ch.
destinées à la centrale de Cubatão (Brésil).

Partie corporative

VAUD

Modification de l'art. 5 des statuts SPV

Lors du Congrès SPV 1959 à Renens, cet article avait donné lieu à une discussion assez longue et ardue. Finalement, et peut-être hâtivement, la rédaction suivante avait été adoptée: «Les membres actifs peuvent se grouper, selon leurs fonctions particulières, en associations dans la limite des présents statuts. Ces associations n'interviennent auprès des autorités que par l'entremise du Comité central.»

Depuis lors, le temps de la réflexion ayant fait son œuvre, la deuxième phrase de cet article a paru un peu restrictive. Aussi, d'entente avec les présidents des associations intéressées, le Comité central proposera-t-il à l'assemblée générale du 30 janvier prochain la rédaction suivante (la première phrase reste inchangée): «... Ces associations n'agissent auprès des autorités qu'après entente avec le Comité central; celui-ci fixe avec les comités respectifs de ces associations les modalités d'intervention.»

A titre d'information, nous donnons ci-dessous la liste des associations intéressées:

- Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille.
- Association vaudoise des maîtres de classes O. P.
- Association vaudoise des maîtres de primaire supérieure.
- Association vaudoise des maîtres de gymnastique.
- Educatrices des petits.
- Association vaudoise des enseignants aux arriérés.
- Association vaudoise des maîtresses d'enseignement ménager.
- Association vaudoise des maîtres de dessin, et, à sa demande, la Société vaudoise de travail manuel et de réformes scolaires.

Le Comité central.

Rapport du président sur l'activité du comité central pour 1959

Ce qui vous intéresse spécialement est, je pense, la suite donnée à l'assemblée générale extraordinaire et le problème de la loi. Il est cependant inutile d'écrire aujourd'hui ce qui ne sera peut-être plus exact dans quinze jours. Je vous lirai donc ce rapport au Capitole, le 30 janvier, et vous exposerai la situation et le point de vue du comité.

R. Pasche.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Modification de l'art. 5 des statuts SPV. — Rapport du président sur l'activité du comité central pour 1959. — Comptes SPV 1959. — Rapport des vérificateurs. Commentaires. — Caisse coopérative. Secours et invalidité. SPV. Produit de l'immeuble. Sur lac. — Effectif de la SPV en 1959. Rapport des vérificateurs. — Rapport financier du conseil d'administration. — Pour l'histoire locale. — SPV - Section d'Yverdon. Cercle lausannois des maîtresses enfantines. — Idée - méditation - réalisation - progrès. — Genève: De l'école à la profession. — UAEE - Fondue de janvier. — SGTm et RS: cours. — AEE. — Neuchâtel: Comité central. — Adhésion. — Mise au concours. — Exposition du Centenaire. — SNTM et RS: Programme des cours 1960. — Divers: L'enfant a besoin d'autorité et de justice.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: S. Gilbet: Les «village colleges» en Angleterre. — F. Gigon: Hiroshima et les Japonais. — Centre d'information pédagogique de l'Ecole normale des instituteurs, Porrentruy. — Textes pour dictées.

Comptes SPV 1959

I. — CAISSE GÉNÉRALE

Pertes et profits (résumé)	Pertes	Profits
Cotisations moins frais de perception		62 235.10
Intérêts livret de dépôts		173.95
Intérêts des titres moins droits de garde		339.23
Rembours. impôt anticipé 1959		98.75
Moins-value sur titres	5.—	
Administration	7 727.09	
Assemblées, Educateur, Fédération, impôts et subventions diverses	40 152.95	
Cotisations à la caisse de secours	8 920.—	
Assurances RC, CAP	4 046.60	
Cours de perfectionnement, contributions des participants déduites	1 377.65	
Bénéfice de l'exercice	617.74	
Balance	62 847.03	62 847.03

Bilan au 31 décembre 1959

	Actif	Passif
Caisse	804 74	
Livret de dépôts	7 183 84	
Titres	17 832.—	
Compte courant		8 252.50
Prêt caisse secours		1 017.49
Fortune pour balance		16 550.59
	25 820.58	25 820.58

Résultat de l'exercice 1959

Fortune au 31 décembre 1959	16 550.59
Fortune au 1er janvier 1959	15 932.85
Augmentation de fortune	617.74

Sauf erreurs ou omissions.

Premier, le 5 janvier 1960.

Le caissier de la SPV:
A. Rochat

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La Commission de vérification des comptes de la Caisse générale de la Société pédagogique vaudoise s'est réunie le mercredi 13 janvier 1960, à Lausanne.

Elle a contrôlé toutes les écritures et vérifié les pièces justificatives; elle certifie la régularité et l'exactitude des comptes; elle remercie le caissier de l'excellente tenue des livres et du travail fourni.

Elle vous propose:

1. D'accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés.
2. D'en donner décharge au caissier et au Comité central.
3. De donner aux vérificateurs décharge de leur mandat.

Lausanne, le 13 janvier 1960.

Les vérificateurs:

H. Cornamusaz, Pompaples.
R. Portmann, St-Barthélémy.
Liliane Morel, Ste-Croix.

COMMENTAIRES

La rentrée des cotisations s'est effectuée à nouveau par remboursement. Ce mode de faire, bien qu'il ne soit pas apprécié de chacun, présente des avantages indéniables. Les PTT annoncent cependant quelques changements importants relatifs à ce procédé d'encaissement. Relevons que le premier remboursement a été accepté par le 90 % de nos collègues. Les autres ont payé par versement postal ou ont dû, finalement, accepter d'autres remboursements majorés de frais parfaitement évitables.

Le résultat financier de l'exercice est des plus satisfaisants puisque le budget 1959 prévoyait un déficit de fr. 1 550.—. Il y a donc une amélioration de fr. 2 200.— due en particulier à la compression des frais d'administration et à une plus-value du chapitre des cotisations.

Le contrôle des membres reste toujours une lourde charge ; trop de membres omettent de signaler à temps leurs démissions, changements d'adresse, etc.

L'extraordinaire mouvement du corps enseignant signalé l'an dernier s'est encore accentué. Qui oserait parler de stabilité si nous signalons pour l'année écoulée : 157 admissions, 130 démissions, 45 changements d'état civil et 225 changements de domicile, soit en tout 557 modifications sur un total de 1849 membres.

Le caissier : A. Rochat.

II. — CAISSE COOPÉRATIVE

« SECOURS ET INVALIDITÉ » SPV

Pertes et profits (résumé)	Pertes	Profits
Intérêts divers, moins droits de garde		1 082.07
Rembours. impôt anticipé 1958		190.90
Dons		540.—
Fonds Boissier, 1 annuité		100.—
Produit de l'immeuble « Sur Lac », sans impôts, moins versement au fonds spécial d'entretien		5 336.74
Versement de la caisse générale		8 920.—
Allocations aux malades ayant subi une baisse de traitement	2 050.—	
Secours et allocations aux orphelins	3 454.15	
Impôts 59, commune et canton	702.85	
Assemblées et divers	518.20	
Administration	3 863.50	
Moins-value sur les titres	270.—	
Bénéfice de l'exercice	5 311.01	
	16 169.71	16 169.71

Bilan au 31 décembre 1959	Actif	Passif
Caisse	505.56	
Chèques postaux	1 926.90	
Prêt caisse générale	1 017.49	
Cédules	18 941.90	
Titres	26 327.—	
Immeuble	277 190.—	
Hypothèques		144 971.05
Fortune pour balance		180 937.80
	325 908.85	325 908.85

Résultats de l'exercice 1959

Fortune au 31 décembre 1959	180 937.80
Fortune au 1er janvier 1959	175 626.79
Augmentation de fortune	5 311.01

PRODUIT DE L'IMMEUBLE « SUR LAC »
CHEMIN DES ALLINGES 2, A LAUSANNE
pour l'année 1959

	Recettes	Dépenses
Encaissé : locations	24 944.05	
Assurances, AVS, alloc. fam. concierge		612.—
Chauffage, eau, électricité		5 661.26
Réparations courantes, divers		1 752.05
Frais de gérance		1 097.75
	24 944.05	9 123.06
	9 123.06	
Encaissé par la SPV	15 820.99	
Pax : intérêts hypothécaires		5 484.25
Impôts 1959		702.85
Fonds de réserve de réparations		5 000.—
Reste à la SPV		4 633.89
Balance	15 820.99	15 820.99

Capital engagé au 1er janvier 1959 : 130 523.20. Compte tenu de divers amortissements effectués durant l'année, le rendement net pour 1959 est de 5.06 %.

Sauf E. ou O.

Premier, le 5 janvier 1960.

Le caissier de la SPV : A. Rochat.

EFFECTIF DE LA SPV EN 1959

1 784 membres actifs (+ 18)
65 membres auxiliaires (+ 9)

Total 1 849 membres

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La Commission de vérification des comptes de la Société coopérative de secours et invalidité SPV s'est réunie le mercredi 13 janvier, à Lausanne. Elle a procédé à de nombreux pointages et vérifié toutes les pièces justificatives ; elle certifie la régularité des écritures et l'exactitude des comptes.

Elle félicite le caissier pour la tenue exemplaire de ses livres et la parfaite ordonnance de toutes les pièces : elle le remercie de lui avoir fourni les commentaires et explications indispensables.

Elle vous propose :

- a) d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés ;
- b) d'en donner décharge au caissier et au conseil d'administration ;
- c) de donner aux vérificateurs décharge de leur mandat.

Lausanne, le 13 janvier 1960.

Les vérificateurs :

G. Lüdi, Vaulion.
Y. Rouge, Renens.
J.J. Desponds, Colombier s/Morges.

RAPPORT FINANCIER DU CONSEIL D'ADMINISTRATION sur l'exercice 1959

Disponibilités : Le montant des cotisations (fr. 5.— par membre) s'est élevé à fr. 8920.—. Les liquidités ont été suffisantes et le compte courant de la BCV n'a été que peu mis à contribution.

Titres : le marché des valeurs suisses à revenus fixes a été calme durant toute l'année. Celui de l'argent à court terme s'étant renforcé quelque peu, la plupart des obligations ont vu leurs cours légèrement fléchir en décembre. Quelques placements à un taux intéressant ont compensé en partie cette moins-value.

Immeuble « Sur Lac », chemin des Allinges 2, Lausanne : D'importantes réparations aux façades ont été menées à bonne fin au cours du premier semestre, mais le fonds spécial créé l'an dernier nous a évité tout souci financier. Le taux de rendement net reste au-dessus de la moyenne. Néanmoins le conseil d'administration étudie les possibilités d'exploiter encore plus rationnellement ce bâtiment et les terrains attenants. La gérance est toujours assurée par M Maurice Bovey, architecte, que nous remercions encore vivement.

Dons : Ceux-ci ont augmenté grâce en particulier au legs de fr. 500.— de notre collègue décédée, Mlle Aline Müller à Denens.

Cédules : Le capital prêté est en notable diminution. Les bénéficiaires ont remboursé un montant de fr. 13 621.— alors que 3 nouvelles cédules ont été créées (6 libérées). Un sérieux effort a donc été fait par nos membres et les réfractaires ne seront bientôt plus qu'un souvenir ! Remercions aussi ceux qui joignent à leur dernier versement un petit don en faveur du fonds dont ils ont bénéficié.

Prestations : Nos membres n'ayant pas été trop atteints par la maladie, un montant inférieur de 50 % à celui de l'année précédente a été nécessaire pour couvrir les postes « secours et aide statutaire » : fr. 5500.—.

Conclusion : L'excellent résultat financier de 1959 permet d'affirmer que notre société est à même de remplir toujours mieux les buts que lui ont assignés ses statuts.

Premier, 8 janvier 1960.

Pour le conseil d'administration :
A. Rochat

Pour l'histoire locale

Au moment où, pour faire place aux journaux de l'an neuf, on va se débarrasser de ceux de l'année écoulée, il y a lieu de sauver de la destruction un exemplaire de la « Feuille des avis officiels du canton de Vaud » : c'est le No du vendredi 6 novembre 1959 qui, en 24 pages, donne la liste complète et mise à jour des antiquités et monuments historiques vaudois, classés par communes.

Voilà, certes, de la documentation utile, précise et bon marché !

P. Bt.

SPV — Section d'Yverdon

Nous rappelons aux collègues du district que notre stamm de janvier, consacré au **dessin**, aura lieu à l'Hôtel de Centre le lundi 25 janvier à 17 heures.

M. Mousson, professeur à Yverdon, nous présentera quelques suggestions et réalisations pratiques.

Que tous ceux qui ont des idées ou des dessins intéressants ne manquent pas de les apporter !

Le comité.

Cercle lausannois des maîtresses enfantines

Nous vous invitons, le mardi 2 février à 4 h. 30 au salon rose du Théâtre, à participer à une discussion animée sur notre matériel scolaire. Avez-vous des demandes, des idées, des projets : alors venez toutes !

Les collègues qui ont commandé les jeux de lecture lors de notre séance de décembre pourront en prendre possession.

Après notre rencontre, celles qui le désirent et qui ont envie de passer un chic moment pourront venir « manger la fondue ».

A. G.

Idée - méditation - réalisation - progrès

(Titre possible pour une éventuelle « Boîte aux idées » que nous pourrions ouvrir chaque samedi !)

Vœu : Si, au seuil d'un an nouveau, nous essayions, par un échange d'idées, de vivre non pas une bonne année, mais une *meilleure année*...

Pour ce faire, nous devons nous renouveler. Et nous pensons que les idées d'autres collègues pourraient nous être utiles. Mais si les instituteurs sont généralement débordant d'idées, ils sont peu enclins à les publier. C'est fâcheux !

Aussi, nous allons nous imposer une *règle du jeu*. Voici ce que nous proposons :

1. Ne critiquer (positivement ou négativement) que l'idée, *jamais l'auteur*.
2. Ne pas s'attacher à détruire l'idée, mais en *donner une meilleure* dans le numéro suivant.
3. Si, après méditation, l'idée nous paraît bonne, juste, nous ingénieur à la *réaliser*.

Maintenant, nous nous permettons de vous soumettre nos premières idées en souhaitant qu'elles en fassent naître beaucoup d'autres...

I. Tricherie à l'école

— « On triche beaucoup dans les écoles vaudoises ! »
(Un professeur lausannois lors d'une conférence.)

— « Mais, Monsieur, tout le monde triche ! »
(Un autre professeur à un père inquiet.)

— « Aux examens expert et professeur étaient sortis. On a pu utiliser nos dictionnaires et échanger nos connaissances ! »
(Un élève d'une école secondaire.)

— « On s'est passé des billets même aux examens ! »
(Un élève d'école primaire.)

— « Félicitations, Monsieur, c'est la première fois que les élèves ne cherchent pas à parler aux examens ! » (Un député, expert, à un maître consterné.)

— « J'ai triché jusqu'au bachot et je n'aurais pas pu m'en sortir autrement ! »

(Un médecin, très franchement.)

1re idée :

Non ! L'école, par définition, ne peut être le lieu où l'on a la *possibilité de tricher* impunément, où l'on *triche* à la barbe « aveugle » des maîtres ou des experts, où l'on *admet* la tricherie. A ce taux-là, l'école porte une lourde responsabilité dans l'apparition des « tricheurs » de tout genre...

Le maître *digne* combat la tricherie ; le maître « qui a confiance » est un dangereux *inconscient* ; le maître qui admet la tricherie est un *faible*.

« L'impossibilité de tricher apporte au maître le *respect* de ses élèves ; ce respect lui confère l'*autorité*. Il ne saurait y avoir d'enseignement sans *autorité*. » (Dr W. Schohaus, Vie saine, déc. 59.)

(*Autorité* : du lat. auctoritas : dignité, valeur, prestige.)

II. Conséquences de la tricherie

Si, pendant la scolarité (12 ans, en moyenne), l'enfant peut tricher impunément, s'il apprend à tricher, s'il a l'occasion de s'apercevoir que la tricherie paie, s'il se rend compte qu'il ne peut parvenir à la fin de ses études sans tricher, ne nous étonnons pas alors si les faibles, ou les peu scrupuleux, par la suite, trichent avec la loi, avec l'amour, avec l'Eglise, avec leur devoir ou leur métier, dans le commerce, etc. (Je n'ose dire avec le fisc de peur de déclencher le fou rire !)

2e idée :

« Veillez à maintenir en bon état l'âme de la nation : ce soin en épargnera bien d'autres. Où les *pensées* et les *volontés* sont *droites*, les lois s'appliquent sans effort, et rien n'est plus facile que la police. »

Ch. Charaux.

III. Face à la tricherie

— Lors d'une réunion de camarades de classe, j'expliquais que, quand je surprends un élève à tricher, je lui donne immédiatement *zéro* dans la branche et *cinq* de conduite hebdomadaire, notes qu'il va, sur-le-champ, faire signer à la maison...

Réaction d'un instituteur : « Tu es fou ; tu n'as jamais triché quand tu étais écolier ? »

— « Dans le domaine de la tricherie, j'ai l'impression que les maîtres sont aussi *passifs* que les gosses sont *actifs* !... »

(Un jeune professeur qui s'inquiète et réagit.)

3e idée :

L'éducateur n'a pas à repenser à ce qu'il a pu faire ou à ce que des maîtres trop crédules ou trop faibles lui ont laissé faire lorsqu'il était à l'école. Conscient du grand pouvoir de l'école sur le petit d'homme, il

agit selon sa conscience, selon son idéal et, en tout cas, évite que ses élèves puissent commettre les mêmes fautes que lui quand il avait leur âge.

Ainsi, l'espoir de redresser une situation détériorée pourrait renaître et une certaine passivité exécrationnelle disparaître.

« Enseigner, ce n'est pas tellement avoir des moyens, c'est, avant tout, avoir une *attitude*. »

(Un maître d'école vaudois.)

IV. Les parents toujours coupables...

— « C'est la faute des parents ! »

Eternelle constatation qui ne *résout rien* !

4e idée :

L'instituteur a, sur les bancs d'école, les *parents de demain*. Innombrables sont ceux qui, après 16 ans, ne reçoivent plus aucune éducation. Qui va faire d'eux des parents meilleurs ? C'est donc sur nos écoliers qu'il faut concentrer nos efforts afin de développer, non pas en mots dans le plan d'études mais en *faits*, leur conscience et leur volonté, de leur donner le goût de la franchise, du travail bien fait (future conscience professionnelle !), le sens de l'honnêteté, le respect des lois, garantes de notre liberté, d'épanouir en eux un sens critique constructif, etc.

Que voilà un idéal autrement plus valable qu'un « programme » ! Et si ce *programme*, au profit de ces valeurs éducatives incontestables, ne trouvait pas tout à fait son compte, si la *moyenne* baissait de quelques dixièmes à cause de ce noble souci, faudrait-il se lamenter ou se réjouir ?

« L'éducation est une somme d'habitudes. »

On pourrait avoir pris à l'école l'habitude d'être *honnête*.
J. P. P., Château-d'Ex, 3. 1. 60.

GENÈVE

DE L'ÉCOLE A LA PROFESSION

C'est sous ce titre que notre ami Eric Pierrehumbert, président de l'UPG, a fait une conférence le 2 décembre dernier sous les auspices d'Union Famille-Ecole. Initiateurs de ces contacts entre l'école et la profession, il est particulièrement qualifié pour en parler.

Le comité d'Union Famille-Ecole m'a demandé de vous parler du dialogue qu'ont engagé, il y a deux ans, l'Union des Instituteurs genevois et les milieux professionnels. Mon exposé ne sera pas le simple rapport d'une expérience intéressante et enrichissante ; il contiendra des réflexions et des suggestions personnelles qui devraient nous permettre, à mon sens, de passer plus vite de la théorie à la pratique.

Il vous intéressera sans doute, Mesdames et Messieurs, de connaître les motifs qui ont suscité les institutrices et les instituteurs à sortir de leur classe pour se mêler à la vie et s'entretenir avec quelques responsables de l'économie privée et des syndicats. Ces raisons sont multiples :

1. Nous voulions, il y a deux ans, nous préparer de manière active au XXIXe Congrès de la Société pédagogique romande, manifestation qui eut lieu à Genève et dont le thème d'études était : « L'école et le monde moderne ».

2. Après avoir achevé l'élaboration du nouveau plan d'études primaire, travail au cours duquel nous nous sommes posés de multiples questions, au cours duquel nous avons entendu des avis fort divers, nous avons éprouvé le besoin d'examiner nous-mêmes, dans la réalité, bien vivante des usines ou des bureaux, les exigences de la vie et des différentes professions.

3. Enfin, beaucoup d'entre nous ont ressenti la nécessité de vivre dans un cadre plus large que celui de l'école, de prendre contact avec des hommes et des femmes dans leur activité professionnelle, de voir ainsi quelles sont les conditions de travail et de vie des parents de nos élèves, d'essayer également d'avoir la vision la plus juste possible de la vie professionnelle de demain.

Cette dernière aspiration des membres du corps enseignant mérite quelques commentaires. En effet, l'organisation de notre école publique fait que l'institutrice, l'instituteur ou le maître secondaire sont en quelques sorte les maillons d'une chaîne dont la plus courte s'appelle la scolarité obligatoire. La division du travail, inévitable bien sûr, comporte de grands dangers dans la profession d'enseignant. Le plus grave consiste à ne considérer que l'ordre d'enseignement, voire le degré auquel on appartient et d'ignorer ce qui a précédé ou ce qui succédera. Nous le verrons plus loin, nul d'entre nous ne peut se satisfaire seulement des bons résultats scolaires obtenus par ses élèves, ces résultats n'étant pas forcément la preuve que les en-

fants, les jeunes filles et les jeunes gens sont ou seront prêts pour la vie. Les maîtresses enfantines, les institutrices et les instituteurs sont particulièrement exposés à cet isolement puisqu'ils se trouvent les plus éloignés de l'entrée des jeunes dans la profession. Ils ressentent donc le besoin de s'informer, de voir dans quelle mesure, à l'école primaire, ils peuvent contribuer à cette préparation des enfants. Il ne faut pas oublier non plus que tous nos collègues qui enseignent dans les derniers degrés de la scolarité obligatoire, spécialement en 7e, 8e et 9e années, sont naturellement préoccupés par l'avenir des enfants qui leur sont confiés. Il est donc réjouissant de constater que le maître d'école éprouve le désir de vivre aussi largement que possible parmi ce peuple dont il fait partie et auprès duquel il trouve davantage de joies que de déceptions.

Le but principal de ces visites était bien entendu d'engager le dialogue avec les directeurs d'entreprises, les chefs de personnel et les responsables de la formation professionnelle. Je dis bien « engager le dialogue », ce qui signifie que chacun des interlocuteurs expose son point de vue, ses difficultés, dans l'espoir de trouver un terrain d'entente, de pouvoir collaborer étroitement en poursuivant un but commun. Je tiens à préciser cela, car l'école et le corps enseignant ne peuvent accepter de déterminer leur action uniquement sur la base des exigences des employeurs. Le travail rémunéré occupe à quelques exceptions près une grande partie du temps dont nous disposons. Pourtant, les heures de travail allant en diminuant, il convient de se préoccuper du problème des loisirs. Je devrais m'arrêter là dans ces premières considérations car elles concernent directement l'école ; pourtant j'ai le devoir d'ajouter qu'à mon avis ni le travail, ni les loisirs ne peuvent donner un sens à la vie, mais que chaque individu doit posséder un idéal élevé s'il veut occuper dignement sa place dans la société.

Grâce aux encouragements et aux conseils que nous a prodigués M. Raymond Uldry, chef de l'Office cantonal pour la formation professionnelle, grâce au Centre d'information et de « public relations » dirigé par M. Wüst, et qui a organisé toutes ces manifestations, nous avons eu la possibilité de visiter les entreprises suivantes :

Belfa, industrie textile ; Gardy, SIP et Bopst (Lausanne) industrie métallurgique ; Grand Passage ; Hôtel Richemond ; la Swissair et l'Union de Banques Suisses. D'autre part, nous avons entendu jusqu'à ce jour trois conférences consacrées à la formation professionnelle. Successivement, M. Sordat, secrétaire de l'Union des Associations patronales genevoises, M. M. Möri, secrétaire de l'Union syndicale suisse, sont venus exposer leur point de vues devant les instituteurs. Nous avons en effet le souci de rester en contact étroit avec les syndicats ouvriers qui ont un rôle important à jouer sur le plan de la préparation professionnelle. Ce sont, plus de 200 maîtresses enfantines, institutrices et instituteurs qui participèrent à ces visites qui réunissaient en moyenne 120 à 150 participants. Ce résultat est franchement réjouissant ; il prouve que les membres du corps enseignant ont le désir d'améliorer sans cesse leur enseignement et de placer au premier plan de leurs préoccupations l'intérêt de l'enfant.

Partout où nous sommes allés, nous avons reçu un chaleureux accueil et notre initiative a reçu l'approbation unanime des employeurs et des dirigeants syndicalistes. Après une visite attentive des ateliers, bureaux, etc..., tous les participants se retrouvaient pour entendre les responsables de l'entreprise présenter leur travail et leurs réalisations, industrielles, com-

merciales et sociales, montrer le système de formation des apprentis et surtout nous dire ce que l'entreprise attend de l'école. Ces exposés étaient suivis d'un entretien qui permettait à chacun de poser des questions, d'exprimer son opinion en toute franchise. Si des critiques furent adressées à l'école ou aux entreprises, elles le furent toujours dans un esprit constructif, avec le souci de mieux préparer l'avenir de nos enfants.

Avant d'aborder l'objet principal de mon exposé, avant de considérer comment l'école peut et doit préparer à la vie et à la profession, je veux signaler tout le profit que les institutrices et les instituteurs ont retiré de ces visites. Toutes et tous ont pénétré dans des domaines souvent nouveaux ; ils ont réalisé l'importance toujours plus grande de leur tâche. Ils ont compris que bien souvent les malaises actuels proviennent d'un manque d'information et de collaboration. Je reviendrai dans mes conclusions sur ce point essentiel.

CE QUE L'ÉCONOMIE ATTEND DE L'ÉCOLE

Examinons maintenant de plus près ce que l'entreprise, ce que l'économie attend de l'école.

Les réponses qui nous furent données, les suggestions qui nous furent présentées ne manquent pas d'intérêt. Je vais vous en citer quelques-unes non pas dans le but d'instaurer un débat, mais parce qu'elles nous montrent un aspect souvent ignoré du problème. Auparavant, je tiens à préciser, afin que nous nous comprenions bien, que les exigences dont je vais vous parler concernent plus spécialement les jeunes qui entrent dans la profession à la fin de la scolarité obligatoire. Il convient de distinguer cette catégorie d'élèves de celle comprenant les jeunes filles et les jeunes gens poursuivant des études supérieures.

Voici, pour commencer ce que le directeur d'une entreprise métallurgique genevoise attend de l'école et du corps enseignant. « Il n'est question que de la « relève » des générations dans toute la presse : la jeunesse est donc à l'ordre du jour, mais encore faut-il que cette jeunesse soit apte à assurer cette relève et surtout en ait envie.

» Dans une période transitoire comme celle que nous vivons, il faut de la clairvoyance et des connaissances, c'est entendu, mais il faut surtout de l'enthousiasme, de la foi en l'avenir que l'on veut forger.

» La première chose que l'industrie attend donc de l'école et du corps enseignant, c'est d'éveiller cet enthousiasme, de susciter cette foi. Le spectacle le plus décevant auquel on puisse assister, c'est celui d'un enfant éveillé, plein de curiosité et d'intérêt pour toute la vie et que quelques années d'école ternissent pour en faire un jeune homme ou une jeune fille qui n'a qu'une idée : quitter l'école et chercher des distractions, des diversions, des dispersions pour fuir l'école et se fuir lui-même.

» Nous vous demandons donc de faire un effort considérable pour garder vivants chez un jeune la curiosité, l'intérêt et l'enthousiasme qui lui sont naturels et qui sont la meilleure préparation pour entrer dans la vie.

» Pour cela, nous croyons qu'il faut plutôt décharger les programmes en ce sens que seules quelques disciplines devraient conditionner l'avancement. Quelles sont-elles ?

1. *La langue* : nous aimerions avoir des jeunes qui sachent s'exprimer : oralement et par écrit en français et avec une orthographe correcte. Sachant s'exprimer, ils verront plus clair en eux-mêmes d'abord

et en acquerront une assurance de bon aloi qui leur aidera à se présenter favorablement.

2. *L'arithmétique et la géométrie* : des notions simples mais des notions parfaitement assimilées.

» *Et c'est tout*, mais avec ces disciplines travaillées à fond, on leur formera : raisonnement et faculté d'appréciation, sans les embarrasser d'un bagage trop lourd qui leur donnera plus de complexes que d'élan. Par contre, à côté de ces disciplines qui seraient seules conditionnelles, qu'on commence à les cultiver par des causeries, des lectures, des films, des disques, des visites et des sorties, des leçons de choses comme on les appelait dans le temps et une première initiation facultative aux langues étrangères, en vue de les préparer à une meilleure intégration européenne. En bref, qu'on éveille leur intérêt et qu'on suscite leur désir d'en savoir davantage, qu'on leur montre la richesse inépuisable du monde et de la vie. Enfin, étant donné la diminution de l'influence familiale, qu'on s'attache à former, à tremper le caractère des jeunes, en leur faisant pratiquer plus de sport, mais de sport collectif et en suivant ou en faisant suivre leur comportement dans ces jeux, non seulement par un maître de gymnastique, mais par un second maître attentif à la psychologie que révèle leur comportement dans ces jeux. On complètera cette éducation par l'exemple de biographies bien choisies.»

« *Conserver la curiosité et l'enthousiasme, donner la capacité d'expression et former le raisonnement et le caractère : les hommes sont faits* » (L. du Pasquier).

Un autre directeur d'entreprise déclare notamment ceci :

« ...Le premier point sur lequel il convient d'insister, c'est *l'esprit d'équipe*. Il faut le développer, habituer les jeunes très tôt à travailler ou jouer en commun et réaliser certains travaux ensemble, chacun ayant un rôle particulier à remplir. Je pense que notre civilisation occidentale nous place dans des conditions assez favorables pour ce développement car nous avons, en raison de l'influence chrétienne qui se manifeste à travers nos réactions et nos manières de penser, le sens de la personnalité unique et irremplaçable que représente chaque individu. »

« L'accélération du progrès technique exige un esprit ouvert, curieux des nouveautés et la possibilité de s'adapter rapidement à des méthodes de travail nouvelles... »

« ...L'un des objectifs de l'école primaire, c'est d'éveiller la curiosité de l'enfant, et lui apprendre à exécuter un travail personnel, moins pour obtenir une bonne note que pour sa propre satisfaction. »

« ...L'industrie a besoin de gens qui sachent s'exprimer aussi bien oralement que par écrit. Il faut donc insister sur la connaissance des langues, du français tout d'abord, connaissance qui ne doit pas être fantaisiste mais fondée sur l'analyse grammaticale qui est beaucoup trop négligée et la connaissance des règles simples. En outre l'analyse développe le raisonnement d'une part et d'autre part est indispensable pour l'étude d'autres langues dont la connaissance devient de plus en plus nécessaire... Si l'homme connaît la méthode d'analyse grammaticale, il pourra la transférer relativement facilement à d'autres domaines, alors que s'il n'a jamais appris à raisonner, il sera incapable de faire œuvre créatrice, si modeste qu'elle soit, car il ne saura pas donner sa juste valeur à chaque élément d'appréciation. »

» En résumé, nous demandons une formation du caractère apte au travail en équipe et susceptible de

poursuivre un travail personnel de développement, ainsi qu'une formation beaucoup plus poussée de l'esprit d'analyse. » (R. Mottu.)

Dans une grande entreprise commerciale de la place, les responsables de l'engagement des apprentis attachent de l'importance :

- à un aspect soigné,
- à la facilité d'élocution,
- à l'aisance dans les mouvements.

Pendant l'examen d'admission, on observe chez les jeunes candidats :

- la facilité d'adaptation,
- la rapidité de compréhension,
- le souci d'application,
- la précision.

Lors de l'engagement des apprentis dans l'industrie hôtelière, on attache dans le livret scolaire, plus d'importance aux notes de conduite et d'application qu'aux résultats de travail.

Parmi toutes les qualités que les employeurs souhaitent trouver chez les apprentis et les membres de leur personnel, je citerai celles que nous avons entendu prononcer à plusieurs reprises. Ce sont :

Volonté, sens de la responsabilité, savoir-vivre, rapidité d'esprit, entregent, possibilités d'adaptation, initiative, précision. Bien souvent, on constate chez les apprentis « un manque d'agressivité » au travail ainsi qu'un certain désarroi devant une situation nouvelle.

Ces critiques et ces exigences font réfléchir sérieusement : il faut tout d'abord se demander qui est responsable de la situation actuelle, qui est responsable de fournir aux jeunes le bagage nécessaire à la vie professionnelle. Un des responsables de la formation des apprentis dans une entreprise métallurgique romande répond de la manière suivante :

« Nous n'avons pas de reproches à formuler à notre jeunesse. S'il y en a à faire, ils sont à adresser à nous, à nous en qualité de pères de famille, d'éducateurs et de citoyens, parce que nous manquons de sévérité vis-à-vis de nous-mêmes et de nos enfants, en qualité d'éducateurs parce que nous nous occupons trop du groupe et insuffisamment de l'individu ; parce que nous ne savons qu'insuffisamment appliquer les moyens pédagogiques et nous ne faisons pas assez sentir notre bienveillance, notre sévérité et si nécessaire, notre dureté réfléchie ; en qualité de citoyens, si nous perdons le sens des proportions. »

La réponse à notre question est ainsi donnée. Les parents, les éducateurs et les citoyens sont responsables de la formation professionnelle et générale des enfants. Si l'école est prête à assumer pleinement ses responsabilités, elle ne peut le faire de manière fructueuse qu'avec l'appui efficace des parents et des citoyens. C'est pourquoi, je veux essayer maintenant de définir les moyens susceptibles de permettre une meilleure préparation des jeunes filles et des jeunes gens qui quittent l'école à 15 ans et doivent à tout prix — nous sommes tous d'accord sur ce point — accomplir un apprentissage.

(à suivre)

UAEE — Fondue de janvier

Elle aura lieu, cette fondue, le mercredi 3 février au Café des Trois Suisses, 7, Rue Grenus, à 19 h. 30. Nul doute que vous veniez nombreuses en goûter l'odorant fumet !

Inscrivez-vous auprès de Mlle G. Hurni, Plan-les-Ouates, tél. 8 12 50 jusqu'au lundi 1er février à midi.

SGTM et RS

Cours organisés par la société**Animaux en corde**

Dates : 4 lundis, les 8, 15, 22 et 29 février 1960 de 16 h. 45 à 18 h. 45.

Local : Ecole de la rue Necker, salle de cartonnage No 8, 1er étage.

Maître de cours : M. Jean Cichocki, tél. 25 69 06.

Conditions : Membres de notre groupement : fr. 3.— ; non-membres : fr. 6.—. Fournitures à part, environ fr. 4.—.

Utilisation d'une imprimerie Freinet

Programme : principes généraux, mise en page, justification, netteté du tirage, distribution, etc.

Dates : 3 lundis, les 7, 14, 21 mars de 16 h. 45 à 18 h. 45.

Local : Ecole du Grütli, salle No 2, rez-de-chaussée. 3 imprimeries Freinet seront à disposition ; les collègues qui en possèdent une nous rendront service en l'apportant.

Maître de cours : M. Maurice Deshusses, imprimeur, tél. 42 11 26.

Conditions : Membres de notre groupement : fr. 3.— ; non-membres : fr. 6.—.

Inscriptions

Travaux en corde : jusqu'au 30 janvier 1960.

Imprimerie : jusqu'au 27 février 1960.

Auprès du président : Roger Piguet, Vandœuvres, tél. 50 12 77.

**Association européenne des enseignants
Section de Genève**

Au cours de notre prochaine séance qui aura lieu **jeudi 28 janvier à 20 h. 30** au Centre Européen de la Culture, Villa Moynier, 122, rue de Lausanne, **M. A. Roquette**, directeur de l'Ecole internationale et président de la Section suisse de l'AEDE, nous entretiendra de **L'Ecole européenne de Luxembourg**.

Cette école, qui a formé les premiers « bacheliers européens », constitue par son existence même une expérience qui ne manquera pas d'intéresser les enseignants genevois que préoccupe l'avenir de l'Europe. Nous espérons donc vous voir venir nombreux à cette séance au cours de laquelle nous vous ferons part de nos projets concernant l'organisation de la Journée européenne des écoles et d'un stage d'études européennes qui se déroulera à Genève, sous le bienveillant patronage du Département de l'instruction publique, au printemps prochain.

Le comité genevois de l'AEDE :

G. Pucher J. Monnin

A. Ducimetière R. Chabert

J.-F. Rouiller

NEUCHÂTEL**Comité central**

14 janvier : 1ère séance de l'année. Lecture de deux procès-verbaux très complets, comme toujours, par Mlle Schmid, leur auteur.

Nos dévoués collègues, MM. Deppen, L. de Meuron et R. Hügli n'ont pas craint de se réunir pendant le temps des fêtes pour mettre au point le contre-projet de statut des C. E. de façon qu'il puisse être envoyé sans retard à M. le Chef du département.

Enorme travail dont le principal artisan est le secrétaire syndical qui a consenti à sacrifier ses congés à un labeur ingrat, hérissé de difficultés, exigeant un doigté et une habileté extrêmes pour arriver à tenir compte de tous les desiderata pas toujours aisément conciliables. Cet effort magnifique valut à son auteur les félicitations et la reconnaissance unanimes du C. C. Nous pensons bien que ce contreprojet répond au maximum aux désirs exprimés dans les multiples séances qui ont précédé son élaboration et sera de nature à donner aux mieux satisfaction à la très grande majorité de nos membres.

Une demande de secours urgent, adressée à la Caisse d'Entraide, est si digne d'intérêt qu'elle reçoit sans hésiter l'assentiment du C. C. En l'occurrence, institution bénie s'il en est, que cette Caisse charitable, dont la création se justifie pleinement, une fois de plus !

Notre clairvoyant caissier, M. Treuthardt, nous fait quelques commentaires sur l'exercice financier de l'an passé. Un extrait des comptes paraîtra prochainement dans l'« Educateur » à l'intention de l'Assemblée des délégués.

Le Comité romand nous demande de donner suite à une enquête sur les traitements et leurs modalités, pour la GMOP.

Notre collègue, M. Jaquet, est chargé par le C. C. et le Cartel, de présenter un rapport sur les allocations

familiales, sujet qui lui tient à cœur, depuis fort longtemps déjà. Les autorités attendent nos suggestions. M. Jaquet a pris la peine de nous remettre un questionnaire détaillé qui nous permettra de poser incensamment les premiers jalons de nos revendications.

L'Assemblée des délégués de la S. P. N. aura vraisemblablement lieu le 5 mars et l'Assemblée générale annuelle le 19.

Le Comité du Centenaire sera convoqué tout au début de février.

W. G.

Adhésion

Notre jeune collègue, Mlle Colette Ducommun, institutrice à La Sagne, est entrée dans la SPN - VPOD. Nous l'y accueillons très cordialement.

W. G.

Mise au concours**Neuchâtel**

Un certain nombre de postes d'instituteurs et d'institutrices.

Un poste de maîtresse ménagère.

Le Locle

Un certain nombre de postes d'instituteurs et d'institutrices.

Deux postes de maîtresses ménagères.

La Chaux-de-Fonds

Un certain nombre de postes d'instituteurs et d'institutrices.

Un poste de maîtresse ménagère.

Délai d'inscription : 27 janvier 1960.

Adresser les offres de services au président de la Commission scolaire de chacune des localités ci-dessus et aviser le département de l'Instruction publique.

Neuchâtel, 12 janvier 1960.

Exposition du centenaire

A l'occasion de la célébration du Centenaire SPN, il a paru tout indiqué au Comité d'organisation de mettre sur pied une exposition comme tout Congrès pédagogique se doit de le prévoir. M. Schöpfer, instituteur à Saint-Aubin, a bien voulu s'en charger. Il s'agirait d'une exposition didactique dans un sens large où pourraient fort bien figurer des objets de toutes sortes et de toute matière confectionnés aux leçons de travaux manuels, des tableaux d'enseignement réalisés par des collègues ou par leurs élèves, des maquettes, des instruments destinés à l'enseignement scientifique, etc.

De nombreux collègues sont en mesure de fournir des éléments intéressants et utiles et nous nous permettons de compter sur leur collaboration en les priant de faire abstraction de toute fausse modestie.

Un instituteur par district a bien voulu se charger de recueillir tous les renseignements indispensables à l'aménagement de l'exposition : la nature du matériel, l'espace et la surface qu'il occupera, la façon en laquelle il devra être présenté (en plan horizontal, sur une table, à une paroi).

Nous demandons aux exposants éventuels de s'annoncer et d'informer les collègues dont les noms suivent :

Pour le Val-de-Ruz : M. Benoit Zimmermann, Chézard.

Pour le Val-de-Travers : MM. Fernand Vaucher, Travers, Georges Perrenoud, Noiraigue.

Pour La Chaux-de-Fonds : M. Georges Darbre, Sombailles 24.

Pour Le Locle : M. Robert Castella, Petits-Monts 25.

Pour Neuchâtel : ... vac.

Nous vous serions reconnaissants de vous décider sans tarder. Délai : 31 janvier. W. G.

SNTM et RS

Programme des cours 1960

B. Avec l'appui du Département de l'Instruction publique.

1. *Modelage*. Réservé au degré inférieur — Une journée et demie, le 27 avril et le 4 mai — Au Locle et à Neuchâtel. Chef de cours : Mlle Jeanne Huguenin, Le Locle.
2. *Cartonnage*. Réservé au degré moyen — Confection d'une boîte à fiches — Une journée et demie, les 3 et 10 février. Chef de cours : M. Willy Galland, Neuchâtel.
3. *Français I*. Réservé au degré moyen — Etude de la conjugaison, préparation de fiches didactiques — Une journée en mai. Chef de cours : M. Hubert Guye, Neuchâtel.
4. *Français II*. Réservé au degré supérieur — Une journée en septembre. Elaboration d'un centre d'étude. Chef de cours : M. M. Nicoulin, Neuchâtel.
5. *Sciences*. Réservé au degré supérieur — Une journée, le 5 octobre. Préparation de quelques expériences de sciences naturelles. Chef de cours : M. Edmond Guéniat, Directeur de l'Ecole normale de Porrentruy.

6. *Centre d'intérêt*. Préparation de Noël — Une journée, le 26 octobre — Saynètes, poésies, chants, activités manuelles. Chef de cours : Mlle Clotilde Ducommun, La Chaux-de-Fonds, et quelques collaboratrices.

C. *Par la Société seule*.

7. *Linogravure*. Tous les degrés — Cours de 12 h. le soir, en septembre-octobre. Chef de cours : M. Marcel Rutti, Peseux.

8. *Sculpture dans la masse*. Tous les degrés — Cours de 12 h. le soir, en novembre-décembre. Chef de cours : à Neuchâtel, M. Willy Galland ; à La Chaux-de-Fonds ou au Locle, M. Ernest Schulze.

Les inscriptions doivent être envoyées jusqu'au 23 janvier 1960, à M. Willy Galland, Pavée 19, Neuchâtel.

DIVERS

L'enfant a besoin d'autorité et de justice

L'autorité est pour l'enfant une sécurité nécessaire, même à sa santé.

Elle établit un ordre : l'enfant devra se développer selon des règles. Ce seront des heures fixes de repos, de repas, de jeu, de travail.

Ce seront des choses qu'il faut faire ou ne pas faire.

L'autorité n'est pas faite de paroles, mais d'un regard bon et ferme et d'une conduite droite.

C'est en étant maître de soi qu'on se fait obéir.

L'enfant observe mieux qu'on ne le pense. Il connaît nos défauts. Il ne faut pas chercher à les lui cacher, mais lui montrer que nous essayons sans cesse de nous améliorer.

On ne peut commander ce qu'on n'est pas capable de faire soi-même.

Demandons à l'enfant de nous rendre service parce que nous n'avons pas le temps, ou pour qu'il s'exerce, mais non parce que cela nous ennuie.

Les enfants gâtés sont malheureux.

Le manque d'autorité les désoriente, ils cherchent en eux-mêmes l'appui qui leur manque.

Les enfants sans volonté ne sont bons à rien.

Il n'est pas normal qu'un enfant soit trop sage.

Il ne faut pas chercher à tout prix à « briser » sa volonté, à le « mâter », il deviendrait lâche ou révolté.

Il faut au contraire développer sa volonté et sa patience : elles doivent même devenir ténacité dans ce qu'il entreprend.

Ayant un but, l'enfant s'opposera moins à tout ce que nous lui demandons.

Les punitions trop dures peuvent provoquer des crises nerveuses : la cave, le noir, le fait d'être enfermé. Il vaut mieux encore une bonne fessée. Elle ne doit cependant jamais être administrée pendant que nous sommes en colère, car elle terroriserait l'enfant. Elle ne doit pas non plus se faire trop attendre, si elle est promise, car cette attente entretiendrait aussi la peur. Donnons surtout à nos enfants des punitions constructives : nettoyer ce qui a été sali, faire des excuses à l'offensé, réparer (si possible !) ce qui a été cassé.

L'école des parents, F. Isambert (H.S.M.).



En été, c'est le moment d'acheter vos films en couleurs. Grand choix spécialement sélectionné. N'importe quelle caméra photo ou ciné est susceptible d'excellents résultats ! Catalogue général illustré — Conseils avisés

PHOTO DES NATIONS
Place Longemalle et rue du Mt-Blanc - GENÈVE

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE :

Timbres de la Caisse suisse de voyage, gratuits contre les bulletins de garantie placés dans chaque paquet de

Pâtes de Rolle

Partie pédagogique

LES « VILLAGE COLLEGES » EN ANGLETERRE

A l'heure actuelle où l'industrialisation présente des problèmes inquiétants de centralisation, il semble utile de signaler l'expérience faite en Angleterre avec les collèges de villages (« village colleges »). Cette expérience, unique en son genre, a pour but de rétablir l'équilibre des relations entre la ville et la campagne. Ce problème intéresse certes l'Angleterre, mais beaucoup d'autres pays également, y compris la Suisse.

Dès la fin du dix-huitième siècle, la révolution industrielle attira dans les villes, devenues des centres industriels, les gens des villages, privant ainsi la campagne de sa population active et dans la force de l'âge. Pendant que les usines anglaises travaillaient pour le monde entier, le développement de l'agriculture et des conditions de vie rurale se trouva retardé en conséquence. La société moderne subissait des transformations si rapides que la campagne risquait de devenir l'annexe et le parent pauvre de la ville. La plupart des pays qui ont subi la révolution industrielle classique ont passé par une expérience semblable avec, bien entendu, des exceptions locales : un port ou une ville de marché qui, ici ou là, formait le centre de la vie économique et sociale d'une petite région. Mais l'esprit de communauté villageoise a toujours eu en Angleterre des racines profondes, antérieures au Moyen Âge (beaucoup de villages du comté de Cambridge sont inscrits dans le « Domesday Book », le grand livre que Guillaume le Conquérant a fait dresser sur le pays entier).

Or, c'est justement dans le comté de Cambridge que l'innovation des « village colleges » a été tentée. Mais alors que le renom de la grande université de Cambridge s'est répandu un peu partout dans le monde, très peu de gens, sauf des spécialistes en matière d'enseignement, ont entendu parler des « village colleges ». C'est à l'initiative d'un jeune fonctionnaire du département de l'enseignement du comté de Cambridge, Monsieur Henry Morris, que le Cambridgeshire doit ses « village colleges ». Il y a plus de vingt-cinq ans, Monsieur Morris proposa à son conseil d'administration un plan minutieusement étudié qui s'appliquait à toute la partie rurale du comté (en surface, le comté est égal à l'un des plus petits cantons suisses). Le but principal du projet était de rendre le village aussi intéressant et utile que la ville à l'ouvrier et au paysan modernes, en tenant compte de la gamme toujours croissante de leurs connaissances et de leurs intérêts.

L'essentiel de ce plan consistait à grouper un certain nombre de villages en une « région rurale » capable de justifier des activités sociales et culturelles semblables à celles de la ville ; ces activités devaient être centrées autour d'installations nommées « village colleges ».

Le comté de Cambridge n'étant pas très riche, il fallut un très gros effort de la part du conseil d'administration du comté et de ses citoyens pour donner suite à ce projet. Le plan complet comprenait la création de onze « colleges ». Les frais de construction pour chaque « college » s'élevaient à près de deux millions de francs suisses, sans compter les salaires du personnel et les frais d'entretien. Avant la deuxième guerre mondiale, quatre « colleges » étaient achevés. Après la guerre, les mesures fiscales ralentirent les travaux et pourtant, à l'heure actuelle, huit « colleges » fonc-

tionnent et les onze « colleges » devraient être construits d'ici quelques années. Récemment, le conseil d'administration du comté a célébré par des cérémonies solennelles l'inauguration des « colleges » situés dans les villages de Soham, de Swavesey et de Melbourn.

Quelles facilités offre le « village college » et comment fonctionne-t-il ?

Il comprend un seul groupe de bâtiments pour chaque région rurale, il est situé dans un village au centre de la région et il réunit les services suivants :

Enseignement primaire et secondaire, cours pour adultes ; cours d'agriculture ; école ménagère ; bibliothèque scolaire et bibliothèque publique ; terrains de jeux et gymnases, pour enfants et pour adultes ; salles pour conférences, concerts, représentations théâtrales et réunions de sociétés ; salle de cinéma et salle de danse.

Ainsi, chaque partie du bâtiment sert à plusieurs groupes et à plusieurs usages, selon l'heure du jour ou du soir. La grande salle du « college » de Swavesey, par exemple, sert de salle d'assemblée pour l'école secondaire, de théâtre (300 places) avec scène bien équipée, de cinéma, de salle de danse etc. Des salles pour l'enseignement technique comprennent laboratoires, ateliers, et même des locaux d'élevage. Beaucoup de ces salles sont utilisées aussi bien en fin de semaine que pendant la semaine.

Le personnel d'un « college » comprend un directeur, qui s'appelle « Warden » et qui possède sa maison dans l'enceinte du « college », une quinzaine d'assistants permanents, comprenant instituteurs et institutrices et professeurs chargés de l'enseignement technique spécialisé. Le personnel ne s'occupe pas seulement des activités du « college » lui-même : il organise aussi des groupes d'études dans les villages environnants. Des savants et des spécialistes sont invités à venir faire des conférences ; Cambridge est évidemment privilégié à cet égard, à cause de la proximité de l'université. Certains « colleges » deviennent même célèbres pour une discipline ou une autre : la fête de musique organisée chaque année au « college » de Linton est de plus en plus célèbre en Angleterre.

Les transports publics modifient, le cas échéant, les itinéraires et les horaires des autocars desservant les villages d'une région rurale, afin de les adapter au programme du « college ».

L'architecture des « village colleges » du Cambridgeshire est très soigneusement étudiée. Les bâtiments et les jardins sont conçus dans le cadre du paysage anglais. L'arborisation, par exemple, suit quelquefois les lignes traditionnelles des vieux « parks » anglais. On n'hésite pas d'ailleurs à faire appel à des architectes de renommée mondiale, tels Walter Gropius et Maxwell Fry qui sont responsables des plans du « college » d'Impington.

Il va de soi que ces édifices n'ont de valeur que par le rôle qu'ils remplissent. Si cette tentative réussit à rendre à la vie rurale d'un comté anglais sa plénitude et sa dignité — et l'effort énorme fourni par la population prouve sa foi en une réussite — elle peut aussi se justifier ailleurs, trouver une application plus générale et répondre à un réel besoin dans d'autres pays où, compte tenu des modifications nécessaires, le problème de centralisation est le même. S. Gilbet

HIROSHIMA ET LES JAPONAIS

(BREF RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE DE M. FERNAND GIGON
AU STAGE DE VITZNAU)

Le conférencier nous emmène dans un voyage à la découverte d'un pays qui n'existe pas, qui n'a pas de frontières, par de gouvernement, qui est quelque part dans les âmes et dans les esprits. Il s'agit du pays des atomisés, en anglais des « exposés », c'est-à-dire, ceux qui ont reçu des radiations atomiques lors des bombardements de 1945 à Hiroshima et Nagasaki. Ils sont encore 9.000 qui portent aujourd'hui à côté de leur passeport « une carte de souffrance ». C'est la carte que les atomisés présentent lorsque les membres des missions médicales américaines et japonaises viennent les voir ou lorsqu'ils vont se faire examiner dans l'un des sept hôpitaux spéciaux. Sur ces cartes, figurent un certain nombre de données médicales et statistiques qui donnent à ces atomisés un rôle de cobaye. Ces gens vont en diminuant car chaque année 200 à 300 meurent encore des suites des bombardements atomiques ; à côté de ces 9.000 personnes, on compte encore environ 30.000 malheureux dont on connaît les noms, dont on sait où ils habitent et qui sont des êtres diminués. Ils ne sont pas en sursis de vie mais ils sont malades au point de ne pas pouvoir fournir un effort complet. Le mardi, le mercredi déjà leur capacité de travail est épuisée, toutes les forces vitales qui existent dans ces êtres ont été absorbées pour une semaine. A côté de ceux-là, il en existe 90.000 plus légèrement atteints. Une fois, deux fois par an (au printemps surtout), ils ressentent en eux quelques malaises. Ce monde des atomisés est pratiquement fermé. Rares sont les personnes qui arrivent à en entrouvrir la porte. Il est difficile de trouver le mot de passe qui permettra d'entrer dans ce monde. On a ainsi, d'un côté le monde des atomisés, et de l'autre celui des non-atomisés. Entre les deux, une frontière presque infranchissable. Ceux qu'on connaît sont restés physiquement et moralement tels qu'ils sont sortis de cette expérience. Leur sort préfigure peut-être notre destin, le destin de notre siècle moderne voué à l'atome. Ils sont si étrangement isolés, si seuls, qu'il faut beaucoup de patience, beaucoup d'efforts pour trouver le moyen d'arriver jusqu'à eux.

C'est cette expérience qu'a tentée le conférencier. Plusieurs voyages au Japon ne lui avaient pas permis d'entrer en contact avec le monde des atomisés. Au cours de son dernier voyage cependant il put enfin tenir le cordon rouge qui lui permit d'arriver au milieu de ce pays qui n'existe pas et où souffrent près de 120.000 personnes. Trois raisons ont motivé ce voyage :

1) On venait de lire dans les journaux que des jeunes gens, filles et garçons, des étudiants s'étaient rassemblés devant les ambassades de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, s'étaient couchés sur les trottoirs et avaient décidé de faire la grève de la faim, d'en mourir si nécessaire, pour que cessent les expériences nucléaires dans le Pacifique et au Nevada.

2) Un comité spécial de médecins et d'experts de l'Organisation mondiale de la santé, comité réunissant dix-sept savants, avait présenté en mai 1957 un mémoire sur les effets des radiations atomiques par rapport à nos enfants. Les conclusions en étaient tellement effroyables qu'on a pensé à l'OMS qu'il fallait fermer les portes et ne jamais publier ce rapport.

3) Un service d'information de presse signalait qu'une « épidémie d'eczéma » régnait à Hiroshima ; les personnes étaient atteintes d'une sorte de virus qui leur mangeait le bas du visage. C'était une sorte de lèpre due aux conséquences, douze ans après, des radiations atomiques.

Le conférencier dit ensuite ce qu'il a trouvé sur place.

1) Des étudiants et des étudiantes se relayaient en effet devant les ambassades américaine et britannique. Au bout de trois jours, la police les emmène à l'hôpital, leur pique le corps de produits nutritifs extrêmement concentrés, les remet en liberté et, le lendemain, on retrouve ces mêmes étudiants devant une autre ambassade. Ils agitent avec la même ferveur, les mêmes slogans et les mêmes drapeaux jusqu'au moment où la police vient les chercher encore une fois.

2) On a fini par savoir quel était ce rapport que les savants ne voulaient pas livrer au public. Ces rapports se trouvent maintenant dans les bibliothèques spécialisées. Ils ne sont pas encourageants. Les radiations atomiques causées par les expériences nucléaires mettent notre vie et celle de nos enfants en danger mortel. Nous allons lentement vers le suicide collectif. Aucun savant, parmi les 5.000 réunis en septembre 1958 à Genève, n'a pu apporter une certitude, n'a pu assurer que les radiations émanant des essais nucléaires ne mettaient pas notre vie en danger.

3) Arrivé à Hiroshima, le conférencier s'est aperçu bien vite que la nouvelle de l'épidémie d'eczéma était une erreur. C'était un mensonge, un de ces nombreux mensonges qui nous inondent et parmi lesquels il est impossible de faire le tri de ce qui est vrai et de ce qui est faux. Ces mensonges sont imposés par les propagandes politiques pour alerter l'opinion publique, pour montrer sous un aspect le plus dramatique un problème qui était déjà assez terrible en soi.

Hiroshima 1958 : c'est une ville renaissante, pleine de bruit, comptant quelque 40.000 habitants presque attirés par le malheur. C'est un lieu touristique international car il faut avoir vu la ville qui fut atomisée. Des cars entiers partent de Tokio et, après un jour et demi de voyage, déversent les touristes qui font le tour de la zone de la « mort totale » où rien n'est resté, même pas les pierres. Aujourd'hui, de jeunes arbres fleurissent chaque printemps le monument dans le parc de la paix. C'est à la fois un musée et un cénotaphe qui contient les restes et les cendres de ceux qui furent les habitants de Hiroshima. C'est un pèlerinage avec tout le pathétique et le vulgaire de ces visites. On achète des cartes postales et des souvenirs. Un rescapé montre son dos strié des marques du diable. Devant le sanctuaire, un moment d'émotion intense et on passe. Ce n'est pas au milieu de cette Hiroshima d'aujourd'hui qu'on trouve le monde des atomisés. Il se révèle à vous peu à peu. Si vous êtes dans un tramway, brusquement, vous constatez que tous les Japonais se glissent de l'arrière vers l'avant. Seule dans le vide, une personne debout regarde par terre. A son visage littéralement mangé par les radiations atomiques, vous savez qu'elle fait partie du monde des atomisés et qu'elle n'est plus de notre humanité. Aujourd'hui, au Japon, on est sans pitié pour les rescapés,

pour ceux qui sont restés défigurés. Ils sont environnés de mépris et de crainte. Les Japonais les craignent et les fuient. On les met à part. Dans une famille, on vous reçoit à la japonaise, de façon amicale et agréable. L'épouse a certains gestes, certaines ombres sur son visage. Le mari vous dit : « Ne faites pas attention à elle, elle est atomisée », c'est-à-dire qu'elle ne fait pas partie de notre monde.

Peu à peu, on établit ainsi le premier bilan de cette carte de souffrance. Le conférencier a questionné des centaines de ces atomisés, posé les mêmes questions à des hommes et des femmes de classes, de cultures différentes. Les réponses finissent par établir une sorte de dessin physique de la catastrophe.

Hiroshima, 6 avril 1945, 8 h. 15 : C'était un beau jour. En Orient, il fait déjà tout à fait chaud à cette heure. Les gens se rendaient à leur travail. On avait déjà vécu de longues années de guerre, on n'avait pas beaucoup d'ardeur, on était affaibli par les privations. Soudain, on vit venir un B 29. On le regardait comme depuis des jours, des semaines, des mois, on regardait passer au-dessus de la ville des escadrilles d'avions ennemis. Hiroshima avait été jusqu'ici préservée des bombardements américains ; on ne prenait donc même plus les précautions d'usage. Hiroshima semble avoir été volontairement épargnée afin d'être un cible parfaite, idéale, pour le premier bombardement atomique, d'être une cible totalement gratuite. Si Hiroshima contenait une fois des installations militaires, les quelques usines travaillant à ce moment n'avaient pratiquement aucune importance. Les gens devaient comprendre que si Hiroshima était attaquée, c'était gratuitement. Le conférencier a eu l'occasion d'interviewer le colonel Ferebee qui pilotait l'avion. Le pilote a simplement pressé sur un bouton à 8 h. 15 exactement. Il avait une minute et demie pour s'éloigner du centre même de l'explosion. Il est reparti immédiatement et a fait un grand virage. Il vit alors s'élever une nuée intense à 10.000 mètres, en forme de champignon, ce champignon que chacun connaît maintenant. Il lança alors le message dans la radio : « Bons résultats ». La radio transmet ce message au président Truman et, une demi-heure après l'avoir reçu, le président annonçait le début de l'ère atomique. Seule une partie de l'équipage du B 29 a compris qu'ils avaient lancé une bombe atomique. Les gens d'Hiroshima racontent qu'ils virent tout d'abord une clarté intense, très brève, puis ils ont été aveuglés pendant plusieurs heures. Ils erraient tels des fantômes, sans savoir où ils allaient ; on en a vu marcher lentement et se jeter dans des brasiers. Ensuite, une chaleur (qu'on a évaluée lors des expériences nucléaires à 10.000 degrés) s'est répandue sur la ville et immédiatement après un bruit si intense que pendant plusieurs heures les gens étaient

comme isolés. Ils avaient l'impression de voler comme des baudruches, personne ne se comprenait. Ensuite, un fort vent aux courants contraires a apporté le feu dans les quartiers préservés. En quelques heures, 80.000 personnes ont été anéanties et dans la suite 140.000 devaient mourir directement des conséquences du bombardement. Le conférencier cite quelques cas typiques qui sont relatés dans son livre « L'Apocalypse de l'atome » (l'édition allemande est intitulée « Ich habe Hiroshima gesehen ») ; c'est l'histoire de Keiko Kawaski (p. 109), de l'ingénieur Enemon Kawogushi (p. 166), des pêcheurs de Bikini (p. 203).

La catastrophe d'Hiroshima a tellement dépassé l'imagination des Japonais qu'ils ne voulaient pas d'abord en parler. Il a fallu, pour alerter l'opinion publique, l'aventure des vingt pêcheurs de Bikini qui ont mangé des cendres atomiques produites par une expérience nucléaire. Avec ces pêcheurs, le Japon va payer une fois de plus. On les met à l'hôpital, les savants du monde entier se précipitent pour les examiner, on leur prodigue ce qu'on connaît, on écrit sur eux des livres. Aucun de ces vingt-trois pêcheurs ne peut vivre ni ne peut revenir dans notre monde. Comme indemnités, ils ont touché la contrepartie de 200.000 francs suisses qu'a payée le gouvernement américain. De ceux qui restent, aucun ne peut avoir d'enfants ; un seul en eut un, et l'enfant fut un monstre. A titre d'exemple, le conférencier cite le cas de Massouda (p. 213 de son livre).

Cette catastrophe de Bikini a permis aux Japonais, en même temps que les Américains levaient le secret sur la bombe H, de révéler le malheur atomique. Il est effroyable et nous sommes tous responsables devant cette catastrophe. Mais avons-nous le sens de notre culpabilité ? Il existe effectivement des groupements américains qui se sont formés pour soigner les jeunes filles atomisées, pour construire des hôpitaux, des maisons de repos. Ces gestes traduisent le besoin de vouloir un peu compenser le mal fait.

Les Japonais, eux, ne veulent pas voir le visage du malheur, ils ne veulent plus entrer dans le monde des atomisés. Ils se refusent à en assumer les conséquences catastrophiques. Certaines des déclarations contre les essais nucléaires ont porté parfois trente-trois millions de signatures. Toutefois, on a souvent le sentiment que le geste de mettre sa signature ne comporte aucune intention intime et personnelle.

Par les exemples donnés, le conférencier a posé devant les auditeurs la mesure de la catastrophe. Sa conclusion fait appel à chacun de nous pour que nous pensions à ces problèmes dans une attitude digne des Occidentaux que nous sommes et dans un esprit de fraternité et de solidarité.

L'EXPLICATION DE TEXTE

par Raymond Cortat, éditions Bourrellier

On sait que cette discipline cause aux maîtres embarras et appréhension, aussi recueilleront-ils favorablement cette initiation réalisée par un inspecteur de l'enseignement primaire. Non pas qu'ils puissent espérer y trouver des recettes, des plans de leçons, une méthode infaillible qu'il suffit d'appliquer pour créer l'intérêt. Certes, c'est bien par des exemples qu'il montre comment un « morceau » tient à un ensemble, comment il en reçoit la vie et comment, à son tour,

loin de la laisser s'exténuer en lui, il la propage, mais il insiste sur la variété des moyens à employer, sur la nécessité de les adapter aux divers textes. Qu'un tel enseignement suppose une authentique culture chez le maître, on en convient facilement ; sans elle, en effet, la leçon n'est qu'un bavardage souvent à prétention littéraire qui tend bien plus à dégoûter les élèves de la lecture des bons textes qu'à les initier à y prendre goût et intérêt. Après avoir lu l'ouvrage de Cortat, chacun sentira bien s'il peut se permettre l'explication de textes si son programme ne l'y contraint pas.

CENTRE D'INFORMATION PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS, PORRENTRUY

On sait que la Société pédagogique jurassienne a créé, il y a quelques années, un Centre d'information dont le siège est à l'Ecole normale des instituteurs, à Porrentruy.

Ce Centre est un office de production de différents articles utiles à l'enseignement dans les écoles primaires et secondaires et livrés aux conditions les plus avantageuses au corps enseignant jurassien ou d'ailleurs. Ce Centre n'a donc aucun but lucratif.

Grâce au Fonds de la projection scolaire, dont il a la gérance, un des domaines préférés de son activité est la production de séries de diapositives pour l'enseignement de l'histoire, de la géographie et des sciences naturelles.

Ces séries didactiques sont l'œuvre, tant pour la prise de vues que pour la copie sur pellicule, de deux collègues : MM. Pierre Crélerot, instituteur, à Cormoret, et Charles Vogel, instituteur, à Bellelay. Elles se composent en général de 12 à 24 vues (rarement plus), de format 24 × 36 mm, positives, copiées en noir et blanc sur pellicule. Chaque série est accompagnée de commentaires détaillés. Ces séries peuvent être obtenues montées en clichés 5 × 5 cm ou non montées (matériel de montage à acheter chez un commerçant en articles photographiques).

Conditions de vente : livraison dans le plus bref délai ; frais d'expédition à la charge de l'acheteur ; prix net ; paiement au comptant par versement au compte postal IVa 9393, Centre d'information pédagogique, Porrentruy.

Commandes : à adresser au Centre d'information pédagogique, Ecole normale des instituteurs, Porrentruy.

● CATALOGUE DES SERIES DE DIAPOSITIVES

1. Age de la pierre polie, 25 vues.

1. Carte de la Suisse. 2. Carte des lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat. 3. Aspect du village lacustre. 4. Artisans au travail. 5. Pioches à main en bois de cerf. 6. Faucille et céréales. 7. Meule à bras et broyeur. 8. Haches et haches-marteaux de pierre. 9. Haches de pierre. 10. Haches de pierre. 11. Confection d'une hache : scier et fendre. 12. Confection d'une hache : polir. 13, 14, 15. Confection d'une hache : percer. 16. Poignards et scies. 17. Outils divers. 18. Pierre à aiguiser. 19. Filet et hameçons. 20. Flèches et harpons. 21. Etoffe. 22. Fuseau et fusairoles. 23. Pesons de tisserand. 24. Poterie. 25. Poterie.

Prix de la série montée : 26 fr. 50
non montée : 17 fr. 50

2. Age du bronze, 12 vues.

1. Carte de la Suisse. 2. Moule en grès ou mollasse. 3. Moule pour fers de lances. 4. Couteaux et fers de lances. 5. Epées. 6. Haches. 7. Faucilles. 8. Bracelets. 9. Boucles et bagues. 10. Roue de Cortaillod. 11. Cuillères en bois de cerf. 12. Poterie.

Prix de la série montée : 13 fr. 20
non montée : 8 fr. 40

3. Etude du relief, 11 vues.

A. Construction d'une colline. — 1. La colline. 2. La courbe de niveau. 3. L'équidistance.

B. La carte de la colline. — 4. La colline vue d'avion. 5. L'étage ou plan de la courbe. 6. Calquage des courbes. 7. Calquage des courbes. 8. La colline représentée par ses courbes. 9. 10. 11. Représentation du relief (trois vues).

Prix de la série montée : 12 fr. 10
non montée : 7 fr. 70

4. Dissection de l'œil de bœuf, 12 vues.

1. et 2. Le globe de l'œil (deux vues). 3. La chambre postérieure. 4. La pupille. 5. Le cristallin en place. 6. Déplacement du cristallin. 7. La chambre antérieure. 8. L'iris. 9. La rétine. 10. et 11. Le cristallin (deux vues). 12. Schéma de l'œil humain.

Prix de la série montée : 13 fr. 20
non montée : 8 fr. 40

5. Le pois, floraison d'une papilionacée, 15 vues.

1. La feuille et la fleur. 2. Les vrilles. 3. Fleur de profil. 4. Fleur de face. 5. Les pétales. 6. 7. 8. Fleur de profil (trois vues). Organes de la reproduction. 10. Mécanisme de la pollinisation. 11. Jeune gousse. 12. Jeune gousse ouverte. 13. Fruit mûr. 14. Le grain. 15. Croquis schématique.

Prix de la série montée : 16 fr. 50
non montée : 10 fr. 50

6. La sauge des prés, 14 vues.

1. La plante dans son milieu. 2. Rosette de feuilles. 3. Feuilles opposées vues de dessous. 4. L'inflorescence. 5. Détail de l'inflorescence. 6. La fleur et ses organes. 7. L'étamine. 8. et 9. Fleur à deux stades successifs de développement (deux vues). 10. et 11. Mécanisme des étamines (deux vues). 12. Abeille butinant. 13. Le fruit. 14. Croquis schématique.

Prix de la série montée : 15 fr. 40
non montée : 9 fr. 80

7. L'épicéa, 23 vues.

A. Caractères distinctifs principaux.

1. L'arbre. 2. Feuillage. 3. Coupe des rameaux. 4. Aiguilles.

B. Floraison.

5. Inflorescence en boutons. 6. Inflorescences mâles à maturité. 7. Coupe d'un chaton mâle. 8. Deux étamines détachées du chaton. 9. Microphoto de grains de pollen. 10. Inflorescences femelles à maturité. 11. Carpelle et ses ovules. 12. Jeune cône, 8 jours après la floraison.

C. Fructification.

13. Cime d'épicéa et groupe de jeunes cônes se retournant. 14. Ecaille d'un cône du cliché no 13. 15. Cône vert-brun à la fin de l'été. 16. Groupe de cônes mûrs. 17. Coupe du cône mûr. 18. Ecaille mûre et ses deux graines. 19. Graine ailée, face supérieure. 20. Croquis récapitulatif.

D. Germination.

21. Graines germant. 22. Deux plantules à leur sortie du sol. 23. Deux plantules 8 jours plus tard.

Prix de la série montée : 25 fr. 30
non montée : 16 fr. 10

8. La maison romaine d'Augst, 26 vues (série réduite : 16 vues).

1 (1). Vue générale. 2 (2). Plan. 3. Côté rue. 4 (3). Trottoir couvert. 5. Péristyle, Dionysos. 6 (4). Péri-

style, angle nord-est. 7. Sanctuaire familial. 8 (5). Le four à pain. 9 (6). La meule. 10. La meule : détail. 11. Le fourneau. 12 (7). Le fourneau, détail. 13. Poterie. 14 (8). Salle à manger, détail. 15 (9). Salle à manger, détail. 16 (10). Salle à manger, détail. 17 (11). Etuve, détail. 18. Hypocauste, détail. 19. Hypocauste, détail. 20 (12). Chambre à coucher. 21. L'atelier, le fumoir. 22 (13). Le forgeron. 23. Fondeur de plomb et potier. 24 (14). Le magasin. 25 (15). La balance. 26 (16). Amphores.

Prix de la série complète montée : 28 fr. 60
non-montée : 18 fr. 20

Prix de la série réduite (Nos entre
parenthèses) montée : 17 fr. 60
non-montée : 11 fr. 20

9. Le fer à Choindex, 27 vues.

1. Situation de l'usine. 2. Arrivage du minerai. 3. Entreposage. 4. Le four. 5. Four et halle de moulage. 6. et 7. Remplissage du four (deux vues). 8. Coulée du laitier. 8, 9, 11. Coulée de la fonte. (trois vues). 12. Coulée des gueuses. 13. Les gueuses. 14. Correction de la fonte. 15. Fonte de moulage. 16, 17, 18, 19. Confection du moule (quatre vues). 20. Coulée. 21. Démoulage. 22. Meulage. 23. Centrifugation. 24. Centrifugation (suite). 25. et 26. Produits de Choindex (deux vues). 27. Expédition.

Prix de la série montée : 29 fr. 70
non-montée : 18 fr. 90

10. La grenouille et ses métamorphoses, 22 vues.

1. Œufs. 2. Ecllosion. 3. Têtard, au 1er jour. 4. 4e jour, branchies externes. 5. 8e jour, de dos. 6. 8e jour, de profil. 7. 15e jour. 8. Apparition des pattes postérieures. 9. Pattes postérieures. 10. Apparition des pattes antérieures. 11. Transformation en grenouille. 12. Résorption de la queue. 13. Les quatre stades du têtard, récapitulation. 14. Métamorphoses, croquis. 15. Grenouille adulte. 16. Pattes antérieures de la grenouille. 17. Pattes postérieures. 18. Proportion du corps. 19. Le saut de la grenouille, croquis. 20. La grenouille nage, croquis. 21. La tête. 22. La grenouille chasse, croquis.

Prix de la série montée : 24 fr. 20
non-montée : 15 fr. 40

11. Saint-Ursanne, 17 vues.

1. St-Ursanne dans la vallée du Doubs. 2. La cité moyenâgeuse. 3. L'ermitage. 4. L'ermite. 5. La légende de l'ours. 6. La collégiale. 7. Plan de la collégiale. 8. La nef principale. 9. La nef latérale sud. 10. Un chapiteau roman. 11. La crypte. 12. Le cloître. 13. Les arcades du cloître. 14. Le portail sud. 15. Le tympan. 16. Un chapiteau du portail sud. 17. La Vierge et l'Enfant.

Prix de la série montée : 18 fr. 70
non-montée : 11 fr. 90

En préparation

12. La mésange charbonnière (livrable en mai 1960).
13. La fabrication du chocolat à Courtelary (été 1960).

BIBLIOGRAPHIE

Rat-Blanc et son chauffeur, par Etienne Cattin, Prix Jeunesse 1958. 1 vol. 14,5×20 cm., 160 pages, illustré en couleurs, relié toile. Collection « L'Alouette ». Ed. Bourrelier, 55, rue Saint-Placide, Paris 6e. Prix : 795 fr. fr.

Etienne Cattin, à qui a été décerné le « Prix Jeunesse 1958 » pour son premier livre pour enfants « Rat-Blanc et son chauffeur », est un écrivain authentique, auteur d'ouvrages fort estimés sur le monde des cheminots (« Trains en détresse » (Prix Vérité 1953) — « Ceux du rail » (Prix E. Chatrian 1954) — « Les dévorants » — « La fin des dévorants » (édités chez R. Julliard).

« Rat-Blanc et son chauffeur », roman original et vivant, anime d'un souffle nouveau la littérature pour la jeunesse. Etienne Cattin s'appuie sur une documentation sérieuse, riche de détails auxquels seul un homme du métier peut penser. Il mène à bien, grâce à cela, une intrigue charmante où les aventures « chemin de fer » commandent plusieurs situations comiques ou tragiques.

L'histoire se déroule vers 1930. « Rat-Blanc », mécanicien capable, intelligent et facétieux, fait le trajet Paris-Nancy avec son chauffeur Victor Fanlabise. Victor et Mirabelle, la fille de Carambol, sous-chef de dépôt de la gare de Nancy, s'aiment. Mais Carambol s'oppose au mariage de sa fille avec Victor parce qu'il est le protégé de « Rat-Blanc » dont il n'apprécie guère l'esprit malicieux et les farces.

Victor, dit Toto, saura conquérir Mirabelle. Il sauvera la vie de Carambol, et ceci est encore une véritable et passionnante « histoire de chemin de fer ».

Les illustrations colorées et spirituelles de Françoise Estachy habillent avec bonheur ce livre qui connaîtra un franc succès auprès des garçons et des filles de 11 à 14 ans.



Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois.

Rabais sur les assurances accidents

Textes pour dictées

LE CYGNE

Formes arrondies, gracieux contours, blancheur éclatante et pure, mouvements flexibles, tout dans le cygne plaît à nos yeux.

A la facilité de ses mouvements sur l'eau, on doit le reconnaître comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour l'art de la navigation.

Son cou élevé et sa poitrine relevée et arrondie semblent en effet figurer la proue du navire fendait l'onde ; son large estomac en représente la carène ; son corps, penché en avant pour cingler, se redresse à l'arrière et se relève en poupe ; la queue est un vrai gouvernail ; ses pieds sont de larges rames, et ses grandes ailes demi-ouvertes au vent et doucement enflées, sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois.

(130 mots)

N. B. - Comparer avec les textes de J. Renard, S. Prudhomme, A. de Vigny.

UN PAPILLON

C'était un papillon jaune, dentelé, velouté, émaillé de points rouges et noirs, semblables à des perles. C'était un paon du jour.

Il avait quatre ailes, et ces ailes étaient si légères que leur mouvement, quoique très rapide, ne faisait aucun bruit.

Pendant son vol, il tenait ses pattes repliées le long de son corps, mais en se posant il les montrait et je puis en compter trois de chaque côté.

Puis je vis le papillon dérouler une trompe fine comme une soie, qu'il tenait roulée à la place de la bouche, et la plonger délicatement dans le calice des fleurs, d'où il aspirait sa nourriture sans rien détruire.

(114 mots)

Mme Pape-Carpantier.

LA NAISSANCE D'UN PAPILLON

Tout à coup — ô merveille ! — des couleurs chatoyèrent à travers les déchirures, et une créature vivante sortit de ces débris recroquevillés. C'était un papillon. Je distinguais maintenant sa tête pointue ornée de frêles antennes grises, ses yeux brillants d'un brun clair, son corselet velouté et l'extrémité aiguë de son ventre, sur lequel ses ailes étaient encore collées. Peu à peu, les ailes se détendirent, firent le moulinet, puis s'arrêtèrent ; elles étaient roses et grises avec quelques diamants d'un vert brun. Bientôt, le papillon se montra dans toute la magnificence de ses couleurs fraîches et se mit à voler lentement entre la terre et le couvercle vitré. Je poussai un soupir d'admiration.

(122 mots)

A. Theuriot.

LA NAISSANCE D'UNE LIBELLULE

Sur un grand roseau, près de la berge, je trouvai une libellule qui commençait à sortir de son fourreau, et je me penchai en retenant mon souffle, afin d'assister au miracle.

Déjà la pellicule qui recouvrait ses yeux de flamme était devenue translucide et l'on voyait briller ses prunelles comme des lampes en couleur. Puis cette peau se fendit et la tête apparut. Alors commença le travail, la lutte pour la liberté ; d'abord les pattes, puis les épaules, puis les douces ailes gaufrées...

Puis elle eut une violente secousse et par une sorte d'arrachement, elle fut enfin dehors. Alors, elle monta dans le roseau, lasse et somnolente, comme un enfant au soir d'une journée d'été. Puis elle s'assoupit.

(130 mots)

« Sarn » Mary Webb.

Traduction de Lacretelle de Grasset, édit.

LE PREMIER VOL DE L'ABELLE

Elle était comme ivre de plaisir, de soleil et de joie de vivre.

Lorsqu'elle fut arrivée au-dessus d'un grand jardin qui semblait reposer parmi les cerisiers, les aubépines et les lilas comme dans de vrais nuages de fleurs, elle se laissa tomber, complètement à bout de forces. Elle s'abattit dans une plate-bande de tulipes rouges, s'accrocha à l'une des grandes fleurs, se serra contre la corolle, poussa un profond soupir de bonheur et regarda par-dessus les bords lumineux et chatoyants, le rayonnant ciel bleu.

Elle rit de fierté et de joie, et aspira une profonde gorgée de suc dans le calice de la tulipe.

« Exquis, pensa-t-elle, c'est vraiment délicieux de vivre. »

(128 mots)

W. Bonsels.

Maïa l'Abeille et ses Aventures. Stock, édit.

L'ARAIGNÉE

J'aperçus, dans un angle, une toile d'araignée. Le chasseur, qui avait tendu là ses filets, était occupé à réparer des avaries causées, la veille au matin, par quelque proie d'une grosseur imprévue ou d'une résistance désespérée. Quand tout fut en état, l'araignée, qui était deux fois grosse et lourde comme la plus grosse mouche, marcha sur sa toile sans briser une maille et alla se cacher dans un coin obscur et se mettre à l'affût. Je la regardai longtemps ; deux ou trois mouches, volant à l'im-tourdie, se prirent dans les rets perfides, se débattirent en vain ; l'im-placable araignée arriva sur les captives et les suçait sans pitié ; après quoi elle refit une ou deux mailles rompues et retourna à son embuscade.

(131 mots)

Alphonse Karr.

Voyage autour de mon jardin. Calmann-Lévy, édit.



Des professeurs toujours plus nombreux

acquièrent la conviction qu'un bon stylo a sa place à l'école aussi.

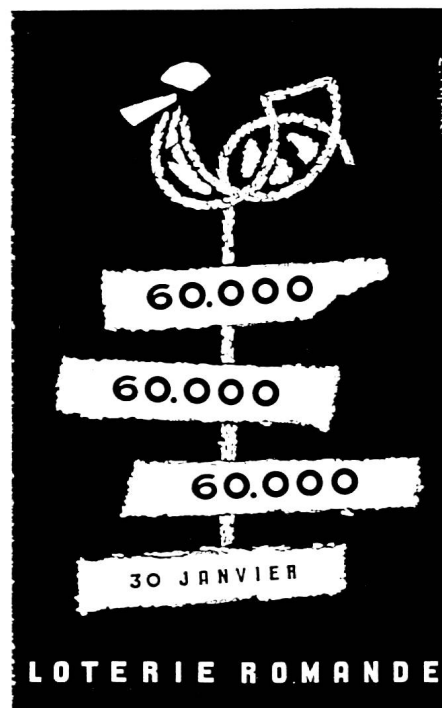
Il importe naturellement que l'écopier dispose d'un instrument à écrire robuste, techniquement parfait. La plume doit en être souple et obéir sans peine à la pression de la main enfantine.

Grâce à sa pompe à piston éprouvée avec mécanisme à différentiel, à ses nouvelles rainures compensatrices empêchant les pâtes et à sa plume (qu'on peut obtenir en différentes largeurs), le Pelikan 120 répond dans une large mesure à ces exigences.

Prix : Fr. 12.50.

Pelikan 120

En vente dans les bons magasins de la branche.



Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

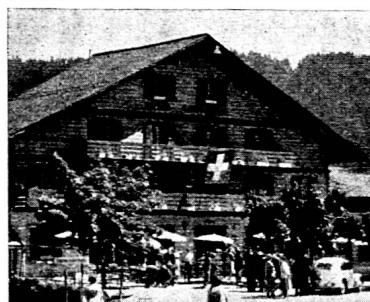
Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8, Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



30 lits
Dortoir 50 places

Arrangements
pour sociétés et écoles

Tél. (021) 5 91 20

Hôtel-Restaurant de CORBETTA

R. Zamoting